



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate

Nouvel appui majeur pour Éoliennes de l'Érable

La Fédération des chambres de commerce du Québec appuie le parc éolien de l'Érable

Montréal, le 6 juillet 2010 - La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) joint sa voix à celle de la Chambre de commerce des Bois-Francs et de l'Érable pour demander au gouvernement du Québec de répondre favorablement à la réalisation du projet de parc éolien dans la région de l'Érable.

En effet, la présidente-directrice générale de l'organisation, Françoise Bertrand, a fait parvenir à la ministre du Développement durable et des Parcs, Line Beauchamp, et aux députés et ministres concernés, une lettre d'appui dans laquelle elle souligne que la FCCQ est sensible au fait que « les acteurs économiques de la région soutiennent ce projet qui représente une excellente occasion de développer l'économie de cette région. » Elle reconnaît d'ailleurs, en les nommant, les nombreuses organisations qui ont déjà appuyé le projet.

Mme Bertrand rappelle également l'importance majeure que le parc éolien aura sur l'économie de la région de l'Érable avec, entre autres, un investissement de 420 M\$ et des redevances annuelles de 1,2 M\$, en plus de la création de 500 emplois pour 2 ans et de 25 emplois permanents sur 20 ans. « En outre, précise-t-elle, considérant les domaines d'activités économiques de la MRC de l'Érable que sont l'agriculture, l'agroforestier et le récréo-tourisme, un parc éolien permettrait de diversifier et de stabiliser l'économie de la région. »

Mme Bertrand conclut sa missive en émettant le souhait que la ministre et le gouvernement « répondent favorablement à la réalisation de ce projet ».

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 155 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Marc Poisson

Fédération des chambres de commerce du Québec

Tél. : 514-844-9571, poste 3242

Cellulaire : 514-616-7691

marc.poisson@fccq.ca